ASSISTANT·ES + SOCIAUX·ALES

CHANGER L'ÉCOLE, CHANGEONS LA SOCIÉTÉ

La CGT Éduc'action syndique l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale. Syndicat interprofessionnel, féministe, de masse et de lutte de classe, elle porte une exigence claire : défendre les droits des personnels et construire le rapport de force nécessaire pour gagner. Depuis la réforme de la transformation de la Fonction publique, de nombreuses instances ont disparu, mais nous restons pleinement mobilisé·es sur le terrain. L'École publique est aujourd'hui à bout de souffle, tout comme l'Hôpital public, soumis depuis des années aux mêmes attaques. Nous sommes au point de rupture : il faut refuser les politiques néolibérales, rejeter le fatalisme et défendre fermement les Services publics indispensables à toutes et tous.

La CGT Éduc'action dresse un constat **alarmant sur les conditions de travail :** suppressions de postes, classes surchargées, charge de travail en hausse, mutation difficile, pression hiérarchique et dégradation de la santé au travail. Nous dénonçons aussi une inclusion scolaire imposée sans moyens suffisants ni formation adaptée, qui met en difficulté élèves comme personnels. La **CGT Éduc'action** revendique des **effectifs réduits**, des **postes pérennes**, des **moyens humains et matériels renforcés,** une **véritable médecine du travail** et une **réduction du temps de travail sans perte de salaire.**

Concernant **les salaires**, les **retraites** et la **précarité**, nous assistons à la perte massive de pouvoir d'achat depuis **les années 2000**, au tassement des grilles salariales, et à la non-revalorisation du point d'indice. La situation est particulièrement dégradée chez les AESH, AEd, personnels administratifs ou encore contractuel·les, et les **inégalités entre femmes et hommes** perdurent. La **CGT Éduc'action** demande le **dégel du point d'indice**, une **hausse immédiate des rémunérations**, la **suppression du jour de carence,** une **grille unique de carrière,** la **titularisation des non-titulaires**, le **retour à la retraite à 60 ans** et l'**égalité salariale.**

Nous défendons le **sens du métier,** la **liberté pédagogique** et un autre **projet d'École.** Les réformes de ces dernières années fragmentent les savoirs, renforcent la place de l'évaluation et la concurrence entre établissements, entre personnels et entre élèves. Nous appelons à retrouver des collectifs de travail, à **renforcer l'Éducation prioritaire,** à **mieux prendre en compte la ruralité** et à développer une **École émancipatrice à rebours d'une École de tri social.** Nous revendiquons la liberté pédagogique, l'abrogation des réformes de tri social, davantage de temps de concertation et de formation, ainsi qu'une refonte ambitieuse de l'Éducation prioritaire.

La **CGT Éduc'action** s'oppose aux **idées réactionnaires** et à la **militarisation de l'École.** Nous dénonçons le **management toxique, l'entrée de l'armée et de l'entreprise dans l'institution scolaire,** ainsi que des **attaques contre les droits des femmes et les droits syndicaux,** corollaire de la **montée de l'extrême droite.** Notre syndicat protège et défend les élèves et les personnels, revendique l'application de l'ÉVARS, refuse l'exclusion sous toutes ses formes et porte le projet d'**une École et d'une société à rebours des logiques autoritaires et libérales.**

#jevotecgteduc2026

https://www.cgteduc.fr

► CONDITIONS DE TRAVAIL

Dans l'Éducation nationale, **un peu plus de 3 000 Assistant·es de Service Social (ASS) et Conseiller·ères Techniques de Service Social (CTSS)** interviennent auprès de **12,5 millions d'élèves**, 3 millions d'étudiant·es et 1 million de personnels. Pour la CGT Éduc'action, ces besoins imposent des **créations massives de postes**, la mise en place d'un service social dans le 1er degré, le maintien d'une hiérarchie issue du métier, l'application de l'accord ARTT, la prise en compte des réalités de terrain dans l'organisation du travail, le **droit au télétravail**, le **remboursement des frais réels de déplacement** et des locaux adaptés.

► SALAIRES

Les ASS et les CTSS ont été reclassé·es en catégorie A, mais **pas en catégorie A type**. La grille indiciaire des CTSS reste **l'une des plus basses** des corps d'encadrement. La CGT Éduc'action est attachée à une Fonction publique de carrière, construite autour de grilles indiciaires garantissant un droit à la progression salariale à l'ancienneté. Nous revendiquons le **reclassement en catégorie A type**, une **revalorisation indiciaire**, la prise en compte des primes dans le calcul des retraites, une harmonisation nationale de l'IFSE, la fin de la proratisation des indemnités REP/REP+ ainsi que l'augmentation des ratios promu·es/promouvables.

► SENS DU MÉTIER

Les personnels sociaux participent pleinement au **Service public d'Éducation** et doivent rester des personnels de l'Éducation nationale. Or la multiplication des dispositifs, protocoles et référent·es **affaiblit le sens du métier**. La CGT Éduc'action défend des **missions respectées**, une formation continue à la hauteur des besoins, la participation à la formation initiale des travailleur·euses sociaux·ales sur le temps de travail et la mise en place d'analyses des pratiques professionnelles.

► NOTRE PROJET D'ÉCOLE À REBOURS DES IDÉES RÉACTIONNAIRES

Les personnels sont de plus en plus sollicités pour transmettre des informations sur les publics reçus ou fournir des listes nominatives, tandis que les politiques de prévention reculent au profit du **tout-sécuritaire**. La CGT Éduc'action revendique le respect de la **déontologie** et du **secret professionnel**, une politique nationale recentrée sur l'éducatif et l'accompagnement individuel, et s'oppose à toute mesure de **fichage** ou de contrôle sécuritaire.

REVENDICATIONS :

- **créer massivement des postes : mise en place d'un service social dans le 1er degré et dans le second degré, un·e assistant·e de service social par EPLE et un·e supplémentaire par tranche de 1000 élèves ;**
- **appliquer l'accord ARTT, droit au télétravail, remboursement des frais réels et locaux adaptés ;**
- **reclasser en catégorie A type et revalorisation indiciaire ;**
- **prendre les primes en compte dans les pensions et harmoniser nationalement l'IFSE et mettre fin à la proratisation des indemnités REP/REP+.**

#jevotecgteduc2026

CONTACT :
01 55 82 76 55
unsen@cgteduc.fr
fb : *CGT-Éducaction*
insta : *@cgteducaction*
Bluesky : *@cgteduc.fr*